

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC8840 **Groupe :** 20

Titre : Individus et sociétés

Session : Automne 2017

Enseignant : Jacques Beauchemin
Téléphone : (514) 987-3000 poste 8784
Bureau : A-1345
Courriel : beauchemin.jacques@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Les étudiants (es) doivent se procurer leur adresse normalisée de l'UQAM.

Étapes à suivre :

1. Aller au <http://www.info-courrier.uqam.ca>
2. Sélectionner « Code d'accès »
3. Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription
4. Vous pouvez consulter vos messages directement à l'adresse suivante :
<http://www.courrier.uqam.ca>

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située en face du local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

COURS: INDIVIDUS ET SOCIÉTÉS
SOC8840

PROFESSEUR: JACQUES BEAUCHEMIN

SESSION: AUTOMNE 2017

Plan du cours

Le sujet et la production de l'éthique sociale

Ce cours porte sur la « production » des individus en tant que sujet moral dans la société moderne. C'est dire que nous examinerons la question de l'éthique en tant que production sociale et modalité d'intégration des individus. On tentera de montrer la nécessité d'abandonner la perspective philosophique du « sujet moral » et d'appréhender la question du discours éthique comme production sociale.

La production de l'éthique dans la société moderne

La société moderne se pose à elle-même comme objet à connaître mais aussi comme problème. Elle est, en effet, acculée à produire, dans le conflit et la discussion, les fondements normatifs à partir desquels les pratiques pourront être sanctionnées. Les modalités du rapport de l'individu et des divers groupes d'acteurs à la société ne sont plus imposées d'un extérieur (la morale religieuse et la vérité qu'elle incarne), mais à produire socialement au niveau de l'ici-bas. La formulation de l'éthique s'organise dans la dynamique d'un discours. Privé de garant transcendantal, le discours éthique est ainsi soumis, comme tout discours dans la modernité, aux aléas du changement et aux incessants déplacements des rapports de forces. Il est en cela fragile et toujours mal assuré : exposé aux soubresauts de l'existence sociale, le discours éthique n'a d'autres assises que le consensus toujours précaire qui le fonde.

Le discours éthique, dans la société moderne, se distingue donc de la morale telle que l'élabore la représentation religieuse du monde. Alors que celle-ci peut plus facilement échapper à la remise en question en raison de la transcendance dont elle se réclame, la production du discours éthique constitue un enjeu social indissociable des transformations du politique (la forme de l'État et les transformations du discours politique), de la culture (la montée de

l'individualisme par exemple), de même qu'elle est soumise plus ou moins directement à l'univers marchand (l'excellence et la performance comme valeurs éthiques).

Une définition sociologique de l'éthique sociale

Nous chercherons d'abord à clarifier la notion d'éthique dans le cadre des préoccupations de la sociologie, puis à dégager ensuite ce qui nous paraît constituer l'essentiel du discours éthique en train de se mettre en place dans les sociétés modernes. De quelle façon peut-on en effet définir le concept d'éthique sociale afin qu'il puisse s'inscrire dans les préoccupations de la sociologie? Nous avancerons provisoirement que l'éthique se trouve à la fois du côté de « l'intention », c'est-à-dire du désir de vivre le monde comme rencontre, comme lieu d'intersubjectivité, et de celui des « valeurs » qui traduisent cette intention. Le discours éthique dans la modernité recoupe ainsi les valeurs circonscrivant le lien social, de même que les valeurs disciplinaires auxquelles les acteurs acceptent de se soumettre pour que justement l'existence sociale soit possible. La sociologie de l'éthique se tient donc en ce lieu qui n'est pas encore celui du droit et de la loi, mais plutôt celui des valeurs du vivre-ensemble et de la nécessaire disciplinarisation de la pratique qui s'impose en son nom.

CALENDRIER

COURS 1

Présentation du projet du cours et des modalités d'évaluation.

COURS 2

L'éthique comme objet pour la sociologie. La posture subjectiviste. Kant et le sujet moral comme réalité autoportante

COURS 3

Une phénoménologie du sujet moral : de Hegel à Heidegger

COURS 4

La posture immanentiste dans la relation entre éthique et société : Freud, Élias et Durkheim

COURS 5

Les théories de la reconnaissance : Axel Honneth et Nancy Fraser.

COURS 6 ET 7

Le politique comme lieu de production et de cristallisation du projet éthico-politique.

COURS 8

Semaine de lecture

COURS 9 et 10

Ontologie du politique et tensions au cœur du politique dans les sociétés contemporaines.

COURS 11

Le discours éthique libéral:

Concomitance d'un projet économique, politique et éthique chez les premiers penseurs du libéralisme. Un discours fondé sur la « forme-devoir ». Trois illustrations: les États-Unis du 19^e siècle, l'Angleterre victorienne et le Québec duplessiste.

COURS 12 et 13

Le discours éthique providentialiste:

La déshérence de l'éthique du devoir et l'émergence de l'idée de solidarité.

COURS 14

Le discours éthique néolibéral

Le repli sur l'individu et les effets éthico-politiques de la « société des identités ».

COURS 15

Synthèse

ÉVALUATION

Deux exercices sont notés. Le premier consiste à présenter l'un des textes contenus dans le recueil préparé aux fins du cours. L'exposé, d'une durée d'environ vingt minutes, débouche sur une discussion initiée par le présentateur ou la présentatrice du texte et dirigée par lui ou elle (25% de la note). Le deuxième exercice consiste en la rédaction d'un travail de recherche de vingt à vingt-cinq pages à remettre au dernier jour de la session (60% de la note). Le travail devra porter sur un thème étroitement circonscrit renvoyant à un problème à portée éthique ou aux modalités d'intégration des individus au sein des sociétés contemporaines. Enfin, 15% de la note seront attribués à la présence et à la participation au cours.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

AESCHLIMANN, Jean-Cristophe, RICOEUR, Paul, *Éthique et responsabilité*, Neuchatel, La Baconnière, 1994.

ARENDDT, Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Presses pocket, 1988.

ASSMANN, Hugo et HINKELAMMERT, J, Franz, *L'idolâtrie du marché: critique théologique de l'économie de marché*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1993.

BADIOU, Alain, *L'Éthique: essai sur la conscience du mal*, Paris, Hatier, 1993.
no. 14.

BARREAU, Jean-Claude, *Quelle morale pour aujourd'hui?*, Paris, Plon, 1994.

BELL, Daniel, *Les contradictions culturelles du capitalisme*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 1979.

BELLAH, Robert N, MADSEN, Richard, SULLIVAN, Williams M, SWIDLER, Ann, TIPTON Steven M., *Habits of the Hearths: Individualism and Commitment in American Life*, Berkeley, University of California Press, 1985.

BEAUCHEMIN Jacques (dir.), *Mémoire et démocratie en Occident. Concurrence des mémoires ou concurrence victimaire*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2011.

BEAUCHEMIN, Jacques, *La Société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*, 2^e édition revue et augmentée, Outremont, Athéna, 2007.

BLOOM, Allan, *L'âme désarmée: essai sur le déclin de la culture générale*, Paris, Julliard, 1987.

BOURQUE, Gilles, DUCHASTEL Jules et BEAUCHEMIN Jacques, *La société libérale duplessiste*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994.

BURDEAU, Georges, *L'État libéral et les techniques de la démocratie gouvernée*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1987.

BURDEAU, Georges, *Le libéralisme*, Paris, Seuil, 1979.

BUTLER, Judith, *Le récit de soi*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

BRUCKNER, Pascal, *La tentation de l'innocence*, Paris, Grasset, 1995.

CASTORIADIS, Cornélius, *La montée de l'insignifiance*, Paris, Seuil, 1996.

CORCUFF, Philippe, Jacques Ion et François de Singly, *Politiques de l'individualisme entre sociologie et philosophie*, Paris, Les éditions textuel, 2007.

DE IPOLA, Émilio, « Le pari de Durkheim. La naissance de la sociologie et la crise du lien social dans la modernité », in *Sociologie et sociétés*, Montréal, vol. XXVII, numéro 1, 1995.

DELSOL, Chantal, *Le souci contemporain*, Paris, Éditions Complexe, 1996.

DESCOMBES, Vincent, *Les embarras de l'identité*, Paris, Gallimard, 2013.

DE SINGLY, François, *Les uns avec les autres : quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Collin, 2003.

DURKHEIM, Émile, *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961.

DURKHEIM, Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1979.

ÉLIAS, Norbert, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1987.

ÉLIAS, Norbert, *La dynamique de l'occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

- ETCHEGOYEN, Alain, *Le temps des responsables*, Paris, Julliard, 1993.
- EHRENBERG, Alain, *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- EWALD, François, *L'État-providence*, Paris, Grasset, 1986.
- FARRUGIA, Francis, *Archéologie du pacte social: des fondements éthiques et sociopolitiques de la société moderne*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- FARRUGIA, Francis, *La crise du lien social: essai de sociologie critique*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- FERRY, Luc, *L'homme-Dieu ou le sens de la vie*, Paris, Éditions Grasset et Frasnuelles, 1996.
- FERRY, Luc, *Le nouvel ordre écologique*, Paris, Grasset, 1992.
- FERRY, Jean-Marc, *Philosophie de la communication*, Paris, Cerf, 1994.
- FERRY, Jean-Marc, *Habermas l'éthique de la communication*, Les presses universitaires de France, Paris, 1987.
- FINKIELKRAUT, Alain, *L'identité malheureuse*, Paris, Stock, 2013.
- FISTETTI, Francesco, *Théories du multiculturalisme : un parcours entre philosophie et sciences sociales*, Paris, Éditions La Découverte et M.A.U.S.S., 2009.
- FRASER, Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte, coll. « La Découverte/Poche », 2011.
- FRASER, Nancy, « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », dans *Habermas and the Public Sphere*, Craig Calhoun (dir.), Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142.
- FREITAG, Michel, « L'oubli de la société », in *Société*, no. 3, été 1988.
- FREITAG, Michel, *Dialectique et société: introduction à une théorie générale du symbolique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986.
- GAUCHET, Marcel, *Le désenchantement du monde*, Paris, Gallimard, 1985.

GAUTHERIN, Jacqueline, « Durkheim à Auteuil: la science morale d'un point de vue pragmatique », dans *Revue française de sociologie*, Vol, XXXIII, 1992.

GEADAH, Yolande, *Accommodements raisonnables. Droit à la différence et non différence des droits*, Montréal, vlb éditeurs, 2007.

GENARD, Jean-Louis, *Sociologie de l'éthique*, Paris, L'Harmattan, 1992.

GURVITCH, Georges, *Morale théorique et science des mœurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961.

HABERMAS, Jurgen, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997.

HABERMAS, Jurgen, *De l'éthique de la discussion*, Paris, Cerf, 1992.

HABERMAS, Jurgen, *Écrits politiques*, Paris, Cerf, 1990.

HABERMAS, Jurgen, *L'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987.

HEGEL G.W.F., *La phénoménologie de l'esprit*, Paris, Aubier, 1941.

HONNETH, Axel, *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, Éditions La découverte, 2006.

HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 2000.

HOTTOIS, Gilbert et PINSART, M.-G., *Hans Jonas nature et responsabilité*, Paris, Vrin, 1993.

ISAMBERT, François-A, LADRIERE, Paul, TERRENOIRE, Jean-Paul, « Pour une sociologie de l'éthique », in *Revue française de sociologie*, vol. XIX, 1978.

JONAS, Hans, *Le principe responsabilité*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1992.

KANT, Emmanuel, *Critique de la raison pratique*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 1985.

LAROUCHE Jean-Marc, *La religion dans les limites de la cité. Le défi religieux des sociétés postséculières*, Liber, Montréal, 2008.

LEVINAS, Emmanuel, *Éthique et infini*, Paris, Fayard, 1987.

- LIPOVETSKY, Gilles *Le crépuscule du devoir*, Paris, Gallimard, 1992.
- LUHMANN, Niklas, Political Theory in the Welfare State, New York, Walter de Gruyter, 1990.
- MAFFESOLI, Michel, *La transfiguration du politique: la tribalisation du monde*, Paris, Grasset, 1992.
- MULHALL Stephen et SWIFT, Adam, Liberals and Communitarians, Cambridge, Blackwell Publishers, 1996.
- NIETZSCHE, Friedrich, *La généalogie de la morale*, Paris, Gallimard, 1971.
- POLANYI, Karl, *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.
- RANCIÈRE Jacques, *La haine de la démocratie*, Paris, La fabrique éditions, 2005.
- RAWLS, John, *Le droit des gens*, Paris, Éditions esprit, 1996.
- RAWLS, John, *Théorie de la justice*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.
- RENAUT, Alain, « L'avènement de l'individu comme dissolution du sujet », in *Individualisme et individualité*, Montréal, Septentrion, 1995.
- RENAUT, Alain, *L'ère de l'individu: contribution à une histoire de la subjectivité*, Paris, Gallimard, 1989.
- RICOEUR, Paul, *Le Juste*, Paris, Éditions Esprit, 1995.
- RICOEUR, Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions du Seuil, 1990.
- RICOEUR, Paul, « Avant la loi morale: l'éthique », in *Encyclopedia Universalis*, 1984.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, La Pléiade, 1959.
- SIMON, René, *Éthique de la responsabilité*, Paris, Cerf, 1993.
- SPITZ, Bernard, *La morale à zéro. Pour une reconquête civique*, Paris, Seuil, 1995.
- TAYLOR, Charles, *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1992.

TAYLOR, Charles, *Sources of the self*, Cambridge, Harvard University Press, 1989.

TOURAINÉ, Alain, *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, 2013

TOURAINÉ, Alain, *Pourrons-nous vivre ensemble?*, Paris, Fayard, 1997.

VACHET, André, *L'idéologie libérale: l'individu et sa propriété*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988.

WEBER, Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964.

WIEVIORKA, Michel, *La différence*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'aube 2005.

COMMENT ÉVITER LE PLAGIAT

Plagier, c'est voler les mots, les idées ou les statistiques d'une personne en les faisant passer pour les vôtres. La traduction partielle ou totale des textes d'autrui constitue une forme de plagiat si la source n'est pas indiquée.

Évidemment, on ne peut pas toujours être original. Il est donc tout à fait normal de s'inspirer des écrits et des pensées des autres. Cependant, il faut le faire de façon acceptable afin de ne pas se rendre coupable de plagiat.

PRINCIPES ET RÈGLES :

- Tout emprunt cité textuellement doit être placé entre guillemets et accompagné d'une référence complète (nom de l'auteur, date, pages).*
**Les textes consultés sur Internet font partie des sources qu'il faut citer.*
- Il est inacceptable de paraphraser les mots d'un autre en les faisant passer pour les vôtres.
- Tout emprunt d'idées doit être accompagné d'une référence complète.

DEUX RÈGLES ÉLÉMENTAIRES :

1. Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète.
2. Si vous empruntez les idées de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18 :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT_NO_18.pdf

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

**Toutes les étudiantes et tous les étudiants seront considéré-es comme étant au courant des règles concernant le plagiat.
Les travaux plagiés seront notés « E » (ÉCHEC)**

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
www.integrite.uqam.ca